

Pourquoi voter CGT ?

1. Respect des lois et des textes de l'entreprise.

De nombreuses vendeuses, de retour de congé maternité ou parental, ont rencontré de grandes difficultés pour faire respecter leurs droits.

Elles ont pu compter sur la détermination de leurs élus pour faire appliquer les textes, à savoir le maintien de la PVC prévu par les textes à leur retour en boutique, le rattrapage salarial mais aussi la garantie d'un retour sur un poste équivalent à celui occupé avant le congé maternité, la Direction ayant la fâcheuse habitude de discriminer les mères de famille en les rétrogradant sur un poste de vendeuse alors qu'elles étaient VL avant leur maternité.

Pour les commerciaux ayant des problématiques de garde d'enfant liées à leur statut de parent isolé, père ou mère, les élus CGT se sont battus pour obtenir des aménagements de plannings permettant de rendre compatible la vie familiale avec l'activité professionnelle en boutique.

Nous avons obtenu des résultats similaires pour des salariés ayant le statut d'aidant d'un parent proche âgé ou malade.



Du 19 au 21 novembre prochain, vous allez élire vos représentants au CSE de la DO IDF.

Ce Comité social et économique remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il regroupe toutes les instances représentatives du personnel : délégués du personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Une fois cette élection passée, des représentants de proximité (RP) seront désignés par les organisations syndicales. Le nombre de RP pour la CGT dépendra du score obtenu lors des élections.

Ces élections sont donc cruciales pour la défense de vos droits comme de vos intérêts.



2. Compensations pour situations exceptionnelles.

Vos élus CGT sont également intervenus fréquemment en ce sens, avec succès !

Lors des nombreuses fermetures de boutiques liées au plan schéma directeur (PSD), certaines agences ont récupéré un flux important de clientèle sans pour autant bénéficier d'effectifs supplémentaires.

Cette situation qui a impacté, pour exemple, la boutique d'Amsterdam, a conduit vos élus à faire signer une pétition qui s'est traduite par une prime exceptionnelle de 300 euros, reconnaissant la surcharge de travail et l'investissement remarquable des salariés.

De même, lors de l'ouverture du mégastore d'Opéra, vos élus CGT constatent le faible flux clientèle et les conséquences néfastes sur la part variable commerciale. Ils sont les premiers à alerter la Direction du mécontentement du personnel et à obtenir une compensation sous forme de prime pour les commerciaux d'Opéra.

Enfin, pour la boutique de République, la CGT est à nouveau en première ligne, pour demander et obtenir une garantie de PVC liée au préjudice occasionné par les travaux de la boutique.

3. Intervention sur la livraison des tickets restaurant.



Dès qu'ils ont eu connaissance de la non-livraison des tickets restaurant fin juin, les élus CGT sont immédiatement montés au créneau.

Ce point a fait l'objet d'une discussion avec la Direction qui a accepté de valider les notes de frais, pour ceux qui ont conservé leurs factures, et de verser une prime sur la prochaine paie de novembre pour ceux n'ayant pas conservé leurs justificatifs.

C'est la vigilance de vos élus CGT qui a permis cette régularisation en novembre.

Faire respecter vos droits,
défendre toutes et tous les salariés-es



4. Accompagnement des salariés suite aux fermetures de boutiques

Lors de la présentation du plan schéma directeur prévoyant les fermetures massives de boutiques, vos élus CGT ont condamné fermement cette politique visant à satisfaire des actionnaires toujours plus avides de dividendes, au détriment de nos clients et du personnel.



Vos élus avaient alerté sur les conséquences graves pour les personnels de ces fermetures en terme de risques psycho-sociaux.

De nombreux vendeurs ont très mal vécu le passage d'une boutique à taille humaine à un smartphone ou mégastore.

Les salariés déçus de leur nouvelle affectation ont pu compter sur leurs élus CGT pour les accompagner et obtenir de la direction une autre boutique plus conforme à leurs attentes.

Lors de la présentation par la Direction des projets de fermeture, les élus CGT avaient alerté sur la situation des salariés en situation de handicap ou en mi-temps thérapeutique, et avaient demandé la création de postes aménagés et compatibles avec leur situation afin de ne pas les laisser isolés dans la recherche de leur nouvelle affectation.

Malheureusement, la Direction n'a rien voulu entendre et n'a pas suivi nos recommandations.

Résultat : des mois après la fermeture de leur site, des salariés sont toujours sans poste, leur handicap ou leur statut de mi-temps thérapeutique n'ayant pas permis leur reclassement.

Certaines situations individuelles ne sont toujours pas résolues.

Les élus CGT proposeront aux salariés discriminés de saisir les commissions paritaires ou le Conseil de Prud'hommes en dernier recours.



Faire respecter vos droits,
défendre toutes et tous les salariés-es





5. Rares sont les organisations syndicales capables de vous dire concrètement ce qu'elles ont fait et obtenu pour les salariés.

Les nombreuses interventions CGT démontrent la nécessité de gagner de nombreux élus CGT.

Seule une CGT forte lors des prochaines élections permettra de vous défendre au quotidien et de répondre à vos attentes.

Une campagne électorale ne doit pas seulement nous permettre de vous rappeler nos interventions et victoires, elle doit aussi être l'occasion de vous informer des revendications du personnel que vos élus CGT s'engagent à défendre dans le prochain CSE :

- ✓ le passage en bande D pour tous les commerciaux, CEV et coach ainsi que la bande E pour tous les managers.
- ✓ la réouverture de boutiques de proximité garantissant un service de qualité à notre clientèle.
- ✓ l'embauche de tous les CDD et intérimaires qui le souhaitent en CDI chez Orange pour répondre aux sous-effectifs chroniques.
- ✓ la garantie d'un véritable reclassement pour les salariés en situation de handicap ou de mi-temps thérapeutique et l'interdiction de la discrimination visant les salariés placés dans ces situations.

Du 19 au 21 novembre prochain, votez pour des élus efficaces et proches de vous !

VOTEZ pour une CGT combative et déterminée à défendre vos droits et à en conquérir de nouveaux.



Égalité Pro, Vie au Travail, Carrière, Rémunération, Cadre, Handicap, Emploi

Pour que mon travail compte,
je vote CGT

ELECTION CSE ORANGE du 19 au 21 novembre 2019

